
Le Canada a appuyé et encouragé le processus de négociation entrepris à Jérusalem. Nous nous sommes félicités de l'audacieuse initiative du président Carter qui a pris sur lui de rassembler à nouveau les chefs de gouvernement d'Israël et de l'Égypte au Camp David, et nous nous félicitons des accords qui y ont été conclus; ils constituent un jalon sur la longue route qui mène à la paix, route, je le rappelle, que les soldats canadiens surveillent depuis maintenant plus de vingt ans. Nous espérons qu'une étude attentive du cadre élaboré au Camp David permettra aux parties en cause de reconnaître qu'il constitue une assise solide pour un règlement de paix général.

Il faut que se poursuive le processus de négociation directe sur les questions difficiles et délicates qui sont au coeur du problème. Toutes les parties devront faire des choix ardu et peu plaisants, mais mon gouvernement est certain qu'elles ont la volonté de progresser. Entre-temps, les délibérations de cette Assemblée devraient contribuer à créer un climat de confiance entre les parties et faciliter leurs négociations. Il nous faut chercher à éviter récriminations et polémiques, maintenant que le processus de négociation est sérieusement engagé. Je ne sais que trop que les points de vue sont fort éloignés, et je ne veux en aucune manière douter de leur validité. Mais j'exprime ici le voeu que tous fassent un effort pour calmer les passions, pour encourager les initiatives constructives dans la région et pour renforcer le prestige et la compétence de l'ONU en tant que mécanisme de recherche de solutions.

Nous en sommes au temps des réalisations et des promesses, temps où toutes les parties en cause doivent faire preuve de patience et de grandeur d'âme. Nous ignorons quelle pourrait être la forme définitive d'un règlement pacifique; il pourrait notamment prévoir une participation internationale à l'exécution de ses modalités. Le Canada examinerait très attentivement toute demande d'aide en ce sens. Le Canada espère également que d'autres aspects du problème seront étudiés dans le contexte des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité. Il se peut fort bien que la communauté internationale soit appelée à contribuer généreusement sur le plan financier et d'autres, et le Canada est certes prêt à accorder son aide dans toute la mesure du possible.

Droits de la personne

Une troisième question qui exige une attention et une action immédiates est le peu de progrès réalisés par l'ONU en ce qui concerne la protection des droits de l'homme de par le monde. Mentionnons à cet égard la tragique situation qui règne au Kampuchea démocratique. Le 8 septembre, mon gouvernement remettait à la Commission des droits de l'homme un rapport détaillé et public s'appuyant sur une série de déclarations faites volontairement à nos représentants par des réfugiés du Kampuchea, dont bon nombre avaient récemment quitté le Kampuchea démocratique. Les témoignages des réfugiés confirment très clairement les allégations émanant d'autres sources et selon lesquelles le Gouvernement du Kampuchea démocratique a systématiquement violé les droits fondamentaux de ses citoyens et poursuit sa politique de répression et d'exécutions. Cette situation appelle le genre de participation efficace que notre Organisation devrait être à même de fournir.

Le Gouvernement du Canada est d'avis qu'une enquête immédiate sur le respect des droits de la personne au Kampuchea démocratique s'impose. J'invite les membres de
